



Transfer d'argent en france

Par **boycam_old**, le **17/06/2007** à **08:49**

Bonjour!

Peut-on transférer environ 9.000.000 de dollars USA de l'Afrique vers La France sur un compte bancaire d'un membre de la famille comme héritier?

Que faut-il faire, que peut-on encourir, comment effectuer le transfert de banque à banque? Y a-t-il une loi??? Faut-il en voyer que une petite partie de la somme? Seront-ils dénoncés...

Pourquoi tant injustice?

merci pour vos réponse.

Par **Jurigaby**, le **17/06/2007** à **15:51**

Je comprends rien.

ça me rappelle cette arnaque email, ou un soit disant notable africain avait besoin de moi pour lui faire passer son argent en france. En contrepartie de quoi, j'étais censé recevoir un très gros pourcentage...

Ah que de souvenirs!

Par **aliotti**, le **28/03/2008** à **15:12**

Bonjour,

Faites très attention à ces messages, c'est de l'arnaque assurée ; j'ai mis en vente un bien sur

un certain journal immobilier et depuis je reçois de nombreuses offres très alléchantes, ma foi ; mais à vous de juger si vous voulez rester honnête, et rester en vie le plus longtemps possible.

Bien à vous et bon courage